



**Séance du 22 septembre 2023 à 19h15**

**Délibération du Conseil Municipal n°2023-40**

**Nombre de conseillers : 14**

Présents : 11

Absents : 3

dont représentés : 2

**Suffrages exprimés : 13**

Pour : 13

Contre :

Abstentions :

**Date de la convocation :**

11 décembre 2023

**Date de transmission**

**en Préfecture :**

19 décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le quinze décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GERMAIN-LE-CHÂTELET étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Jean-Luc ANDERHUEBER.

**Etaient présents** : MM. Jean-Luc ANDERHUEBER – Arnault BEIX – Philippe EGLOFF – Alain MARCHAL – Rachid TCHINA – Eddy VANDEKERKHOVE – Mmes Laurence CHARLE - Frédérique CHOUFFOT – Sylvie FITSCH – Valérie ORIAT – Nathalie PRIEUR

**Procurations** : Frédéric MONASSON à Laurence CHARLE et Frédéric PETIT à Nathalie PRIEUR

**Absents excusés** : Mélinda NOLE

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

ayant obtenu la majorité des suffrages, M. Eddy VANDECKERKHOVE a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**Objet : FIPD – Demande de subvention pour l'installation de la vidéosurveillance à l'aire de jeux**

Dans la continuité de l'extension de la vidéosurveillance, des caméras supplémentaires sont prévues pour équiper l'aire de jeux.

Dans l'attente de réunir tous les éléments pour la constitution du dossier, le Maire propose d'ores-et-déjà d'approuver la demande de subvention au titre du FIPD en 2024.

Ayant entendu l'exposé du Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **VALIDE** le projet de mise en place de caméras à l'aire de jeux
- **SOLLICITE** une subvention au titre du FIPD.
- **CHARGE** le Maire de constituer le dossier portant demande de subvention
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document s'y afférant

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits  
Ont signé au registre tous les membres présents  
Pour extrait conforme  
Le Maire,  
Jean-Luc ANDERHUEBER